

#YÈRES Tout Naturellement

Hôtel de ville
12, Avenue Joseph Clotis
BP 709 - 83412 HYERES CEDEX

CONSEIL MUNICIPAL**Compte-rendu de la séance du 28 février 2025**↳ **Ordre du jour****HYÈRES**

Le conseil municipal a voté hier une motion de soutien aux personnels de la clinique.

Sainte-Marguerite : le soutien unanime des élus

La clinique est fermée depuis le mois de mai à la suite d'un incendie. PHOTO C. D.

À L'UNANIMITÉ, le conseil municipal, présidé par le maire, Jean-Pierre Giran a adopté, hier après-midi, une motion de soutien, relayée aussi par Véronique Bernardini, conseillère municipale d'opposition, aux personnels de la clinique Sainte-Marguerite.

Après avoir appris indirectement comme le préfet et le directeur de l'Agence régionale de santé (ARS), la volonté de la direction de l'établissement « d'aller sur la liquidation judiciaire », le maire a participé, vendredi matin, à une réunion avec le préfet du Var, le directeur de l'Agence régionale de santé (ARS), et Nicolas Mainguy, directeur général de Sainte-Marguerite afin « d'en savoir plus ».

portent bien depuis de très nombreuses années, on peut même remonter jusqu'au mandat de M. Ritondale et constater que les budgets hyérois ont toujours été beaucoup plus équilibrés beaucoup plus sains que celui de la Seyne par exemple. Cela devrait donc continuer en 2025 (cf. [intervention d'Eric Martin](#))

L'ordre du jour n'appelait à aucun vote contre ou à s'abstenir mais HTN a voulu mettre à l'honneur des sujets d'actualité comme la situation de la clinique Sainte-Marguerite et l'école Michelet, le thème principal de ce conseil étant **le débat d'orientation budgétaire (DOB)**.

>> *A noter que notre colistier, Jean-David Marion, a choisi de rejoindre le groupe Horizon d'Edouard Philippe.*

Clinique Sainte-Marguerite : HTN suit l'affaire de la clinique depuis près de 5 ans et s'est naturellement associé à la motion de soutien de la clinique proposée par Mme Bernardini.

Ecole Michelet : HTN a demandé au maire pourquoi aucun point de l'ordre du jour ne concernait cette école dont la fermeture semble actée (cf. [Var-Matin du 4 février 2025](#)). HTN a rappelé que le vote du conseil municipal est obligatoire pour fermer une école. Le Maire a indiqué que Michelet sera au programme du prochain conseil en avril. Tout cela n'est pas très respectueux des personnels et des élèves dont le mouvement approche (C DEN le 04/03/2025).

Le DOB : C'est avec une petite pointe d'ironie qu'HTN s'est réjoui que les lignes bougent en termes de voirie, de propreté, de dotation à la police municipale. HTN considère cette embellie comme passagère, car ces changements sont liés à la notion de « cycle politique », bien connue des « vieux renards » de la politique comme M. Giran : ils font une politique de grands travaux et augmentent les dépenses de fonctionnement en fin de mandat pour servir leur popularité et assurer leur réélection, nous ne sommes pas dupes.

Sinon, les finances de la ville se

Eric Martin (Hyères tout naturel-lement) : C'est avec une petite pointe d'ironie que l'opposant s'est réjoui que « les choses bougent en termes de voirie, de propreté, de dotation à la police municipale. Nous prenons acte de cette embellie passagère », ajoutait-il. Et de s'interroger sur « le pourquoi un tel changement », pointant la notion de « cycle politique, avec une politique de grands travaux faite pour servir votre popularité. » Une accusation réfutée par Jean-Pierre Giran qui a pointé le fait que « plusieurs programmes se termineraient après les élections, et que c'est naturellement en fin de mandat que les projets arrivent à maturité, que l'ingénierie a eu lieu... »

L'attribution des logements sociaux : HTN est intervenue aussi sur le point 10 de l'ordre du jour qui concerne la transparence et la représentation de la Ville d'Hyères dans les décisions concernant l'attribution des logements sociaux ([Voir l'intervention de Geneviève Burki](#)).

>>> Plusieurs questions se posent :

1. Pourquoi la Ville d'Hyères n'a-t-elle pas de représentant officiellement désigné à cette CALEOL ?
2. Le maire ou son représentant ont-ils été mandatés pour participer aux décisions concernant les attributions de logements sur la commune ?
3. Comment s'assurer que la voix de notre commune soit bien entendue dans ces décisions importantes pour nos administrés ?

HYÈRES Le débat d'orientations budgétaires a permis de mettre en exergue la bonne santé financière de la ville. L'opposition l'a saluée, avec quelques réserves.

Pas de consensus sur les orientations budgétaires

PAR COLIN LECLURE / CLECLURE@NICEMATIN.FR

LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE s'est tenu hier en conseil municipal et a permis au maire Jean-Pierre Gran de tirer le bilan de l'année et de se projeter sur les mois à venir, et à l'opposition de donner son avis - divergent - sur les orientations définies par la majorité.

La santé financière
« C'est un budget à la qualité budgétaire incontestable », s'est félicité le maire en ouverture des débats. Avant de souligner que le niveau d'investissement, qui est directement ou indirectement communal « restera en déclin pour 2022, avec des taux d'imposition qui ne bougeront pas, un encours de la dette au plus bas et une maîtrise des dépenses de fonctionnement ».

Les grandes orientations
Outre la stabilité des taux et la maîtrise des dépenses de fonctionnement, Jean-Pierre Gran a indiqué que « les financements des investissements se feraient sans emprunt, en autofinancement total », et que « l'épargne courante, significative, serait maintenue ».

Les projets
« Communaux 447,5 millions d'euros : espace musée à Olliou, restauration de l'église anglicane, de la Maison de l'environnement et Genestien, réhabilitation de l'Espace 3000,



La rénovation de l'Espace 3000 sera le gros investissement de cette année 2022. ILLUSTRATION DE

LA PHRASE

« En dépit des sobresauts de ces derniers mois, nous avons toujours des marges pour assumer ces chocs et continuer à avancer. »

Jean-Pierre Gran, maire d'Hyères.

Remarques des opposants et réponses du maire

Eric Martin (Hyères tout naturellement) : C'est avec une petite pointe d'ironie que l'opposant s'est exprimé que « les choses bougent en termes de voirie, de propreté, de dotation à la police municipale. Nous prenons acte de cette embellie passagère », ajouta-t-il. Et de s'interroger sur « le pourquoi un tel changement », pointant la notion de « cycle politique, avec une politique de grands travaux faite pour servir votre popularité ». Une accusation réfutée par Jean-Pierre Gran qui a pointé le fait que « plusieurs programmes se terminaient après les élections, et que c'est naturellement en fin de mandat que les projets arrivent à maturité que l'ingénierie a eu lieu. »

Véronique Bernardini (L'Essentiel pour Hyères) : L'ancienne élue de la majorité a pointé « les départs de personnel qui ne donneront pas lieu à un remplacement systématique, engendrant une détérioration du service public, le manque d'une politique ambitieuse de redynamisation commerciale du centre-ville, l'insécurité, l'absence de mise en place d'un programme de rénovation des bâtiments publics, ou encore l'absence de budget participatif ».

« Nous avons été classés comme la commune la plus sûre du Var,

répliquant le maire. Nous avons un taux de stabilité commerciale parmi les plus élevés des communes comparables ». « Si un entrepreneur régulier avait été fait depuis 30-40 ans, nous n'aurions pas eu tous ces problèmes ». Sur le budget participatif, « on le met en œuvre chaque semaine avec les comités d'intérêt local (CIL). Une partie des décisions de la commune est dictée par les CIL ».

Marie-Laure Collin (Alliances pour Hyères) : La conseillère Rassemblement national a une nouvelle fois regretté que « les bases des tout d'imposition continuent d'augmenter, ce qui revient à une hausse des taxes et pas à une stagnation ». Et de réclamer ensuite des « redistributions en espèces ou en nature ». À travers « un allègement de l'impôt, une baisse des tarifs de cantine, la création d'espaces verts, de parkings gratuits, et plus de réhabilitations de logements vacants ».

« La hausse des taxes vient compenser l'inflation, rappelle le maire. Nous faisons de la redistribution au niveau du CCAS où il n'y a pas eu de hausse des tarifs depuis 5 à 10 ans. Et ne pas augmenter les taxes est aussi de la redistribution. Sur les logements vacants, les ser-

vices de l'État appuient sur le fait qu'on ait été actif sur le sujet ».

Chantal Portuense : La conseillère non affiliée s'est interrogée sur « le financement issu des ventes de baux emphytéotiques. Peut-on considérer ces produits comme un indicateur fiable de la santé de nos finances ? ».

Laurent Causo (Renouveau pour Hyères) : L'ancien collègue du maire a demandé un « effort plus poussé du mobilier urbain usé et détérioré ». « Une borne s'écroule - payable par le maire qui a demandé à nos services - une politique systématique de neutralisation de ces évolutions ».

Jean-David Marion (Horizons) : Le nouveau compaignon de route d'Isabelle Monfort a rejoint la proposition de Marie-Laure Collin en demandant s'il n'est pas possible de « maintenir un taux d'investissement important tout en baissant les taux d'imposition comme cela s'est fait ailleurs ». Avant de s'interroger sur « un recours à l'emprunt rationnel qui permettrait une accélération des investissements gymnase stadel ».

« Je crois que nous sommes aux limites de ce que nous pouvons faire en termes d'investissement. En termes de suivi par les services et d'acceptation par la population », conclut Jean-Pierre Gran.